

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille Île d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité,**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT

QUE le Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, adoptera les prévisions budgétaires pour l'année 2022, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2022-2024, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 13 décembre 2021, à 19 h, à la salle du conseil municipal.

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2022-2024.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 3^{ième} jour du mois de novembre deux mille vingt-et-un.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie Beaulieu'.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière